

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BEYREN-LES-SIERCK**

**SEANCE DU 13 octobre 2023**

ELUS	EN EXERCICE	PRESENTS
15	13	12

L'an deux mille vingt-trois, le 13 octobre, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe GAILLOT, Maire.

LISTE DES PRESENTS :

GAILLOT Philippe	SVEC Jean	THILL Céline
MENEGHIN Gaël	BRUN Jérôme	VALANCE Bénédicte
IMMER Alain	DEBAILLEUL Delphine	VIEIRA Christophe
GUINDT Philippe	OGER Isabelle	WALLERICH Alain
<u>LISTE DES ABSENTS EXCUSES :</u>		
REUTER Olivier		

Madame DEBAILLEUL Delphine est désignée pour remplir la fonction de Secrétaire de séance et l'accepte.

Objet : 2023 - 750 Rénovation peintures Périscolaire, motricité et dégagements.

**Vu** la délibération n° 2023 – 709 du 08 avril 2023, autorisant la signature du devis n°316 08 22 01 du 08 août 2022 de Monsieur Daniel JAROSZ pour un montant de 6 326,34 € H.T. (pas de TVA applicable en sa qualité d'auto-entrepreneur).

Monsieur le Maire, expose au Conseil Municipal que lors des travaux de peinture dans la salle de motricité, des zones ne nécessitant pas d'être repeintes, ont été exclues et permettent de réduire les m<sup>2</sup> facturés.

La facture n°05 07 23 02 de Monsieur Daniel JAROSZ du 26/07/2023, s'élève donc à 6 155,54€ H.T. (pas de TVA applicable en sa qualité d'auto-entrepreneur).

Le Conseil Municipal, **PREND ACTE** de cet ajustement de tarif.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.  
Pour copie conforme.  
Beyren-lès-Sierck, le 17 octobre 2023  
Le Maire :  
**Philippe GAILLOT**

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été publié sur le site internet de la mairie le 17/10/2023  
Le Maire,

